

Le Millénarisme et les Conciles de l'Eglise primitive: Le Chiliasme a-t-il été condamné à Constantinople ? par Francis X. Gumerlock

http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=3088

Traduction française, par Menahem Macina, de Francis X. Gumerlock, "[Millennialism and the Early Church Councils: Was Chiliasm Condemned at Constantinople?](#)", *Fides et Historia* 36:2 (Eté/Automne 2004), p. 83-95, Saint Louis University.

[La traduction de ce long texte, souvent difficile, m'a coûté beaucoup de temps et d'efforts, mais je ne le regrette pas, car il m'a paru indispensable de le rendre accessible à des lecteurs francophones en raison de son importance et de la richesse de sa documentation. N'étant pas traducteur de métier, il se peut que des erreurs ou des approximations entachent ce travail. Je demande aux spécialistes de me les pardonner et je leur serais reconnaissant de me suggérer les corrections qui s'imposent. Je recommande de lire conjointement à ce texte l'article de Michael J. Szigel, « L'hérésie fantôme : Le Concile d'Ephèse (431) a-t-il condamné le Millénarisme ? » ; quoique moins dense et plus limité dans son objet que celui de Gumerlock, il est très utile, ne serait-ce qu'en raison de sa réfutation convaincante d'une prétendue condamnation du millénarisme par le Concile d'Ephèse ; on peut en lire une traduction française réalisée par mes soins, sur mon [site Rivtsion](#). (Menahem Macina).

Le rôle de l'Histoire dans le Débat sur le Millénarisme

Dans le domaine des études sur le millénarisme, le nombre de positions sur l'interprétation des "mille ans", d'Apocalypse 20, 1, semble aller croissant. Il y a quelques décennies, une discussion théologique des principaux points de vue concernant le millennium consistait habituellement en deux ou trois positions : pré-millénariste, a-millénariste, et quelques fois post-millénariste (2). Le livre de Robert Clouse (1977), *The Meaning of the Millennium* [La signification du Millenium], étendait l'exposé à quatre vues — a-millénarisme, post-millénarisme, et deux positions pré-millénaristes, celles du millénarisme historique et du millénarisme dispensationaliste (3). Cette approche de "quatre vues" a été suivie par Stanley J. Grenz dans son ouvrage de 1992, *The Millennial Maze* [Le labyrinthe du Millenium] (4). Plus récemment, dans son livre, *Context: Evangelical Views on the Millennium Examined* [Contexte: Examen des points de vue évangéliques sur le Millenium], Gary D. Long a analysé six positions millénaristes chez les seuls évangéliques, ajoutant aux catégories de Clouse les vues millénaristes du dispensationalisme progressiste, et une position qui se distingue de l'a-millénarisme, appelée « nouvelle alliance non pré-millénariste » (5). A ces vues on peut ajouter le millénarisme militant, ainsi appelé non pas tant en raison de sa relation temporelle à la seconde venue du Christ que de sa manière violente de provoquer une utopie terrestre (6) et un

millénarisme séculier, une vue caractérisée comme séculière en raison de sa vision humaniste d'une nouvelle période de l'histoire du monde (7).

Malgré la diffusion des vues millénaristes, le principal point de débat dans la recherche chrétienne est entre le pré-millénarisme et l'a-millénarisme. Les pré-millénaristes professent que quand le Christ reviendra il y aura un réel royaume de mille années du Christ en tant que roi sur la terre. Pour les a-millénaristes, le règne millénaire du Christ est une réalité actuelle, le nombre « mille » est interprété comme une figure de style en forme de synecdoque. En d'autres termes, le chiffre limité de mille véhicule la totalité, de la même manière que quand le psalmiste proclame que le Seigneur possède « les troupeaux de mille montagnes » (Ps 50, 10).

Alors que le champ d'action du débat entre les pré-millénaristes et leurs opposants est la Sainte Ecriture, les savants semblent recourir de plus en plus à l'histoire du christianisme dans leurs polémiques (8). Par exemple, K. Neill Foster et David E. Fessenden ont échelonné leurs publications de 2002, *Essays on Premillennialism* [Essais sur le Pré-millénarisme], de telle sorte que leurs quatre premiers essais soient des considérations historiques sur la position pré-millénariste. Présenté comme « une expression moderne d'une doctrine ancienne », le livre commence par une étude de Paul L. King sur l'antiquité du pré-millénarisme dans un article intitulé « Le pré-millénarisme dans l'Eglise primitive ». King cite au moins quatorze anciens Pères de l'Eglise des quatre premiers siècles de l'histoire chrétienne, qui adhéraient au chiliasme, terme désignant la croyance littérale en un millénaire terrestre (9). Il conclut que « l'Eglise primitive a gardé massivement un point de vue pré-millénariste » (10). Dans son estimation que le pré-millénarisme était le point de vue dominant parmi les premiers chrétiens, King fait écho à une légion d'auteurs pré-millénaristes contemporains, populaires autant qu'universitaires (11).

L'ouvrage de l'a-millénariste Charles E. Hill, *Regnum Caelorum* [Le Royaume des Cieux], dont la deuxième édition a été publiée en 2001, est entièrement consacré à l'histoire primitive des positions millénaristes. Dans son étude, Hill refute l'assertion qu'il existait un consensus pré-millénariste dans l'Eglise primitive, et il montre qu'il y avait beaucoup plus de variété en matière de millénium dans l'Eglise primitive que ce que les pré-millénaristes veulent bien admettre. Au deuxième siècle, fait-il remarquer, Justin Martyr avait parlé de nombreux « purs et pieux » chrétiens qui ne partageaient pas les vues millénaristes. Hill leur donne des noms et des visages, identifiant au moins dix auteurs chrétiens majeurs des deuxième et troisième siècles comme non millénaristes. Leurs propos, conclut Hill, « nous permettent de dire avec peu ou pas d'hésitation que tous [parmi ceux qu'il a identifiés] avaient des attentes a-millénaristes du retour du Christ. » (12).

Conciles de l'Eglise primitive sur le Millennium

L'étude de Hill est importante parce qu'une grande partie de la littérature qui vante le pré-millénarisme comme étant « la » position de l'Eglise ancienne, est restée incontestée par les savants chrétiens (13). En effet, si l'on met en regard

l'un de l'autre le nombre de Pères millénaristes de l'Eglise primitive et celui des Pères a-millénaristes, le résultat est plus ou moins un match nul. Les a-millénaristes, antérieurement sur la défensive quand il leur fallait démontrer l'antiquité de leur position, semblent aujourd'hui renverser la situation. Certains, qui tentent de renforcer leur position et de déprécier la validité du pré-millénarisme, se sont concentrés sur les conciles de l'Eglise primitive, et citent quelques-uns de ceux qui se seraient, prétend-on, opposés au millénarisme. Apparemment ces citations historiques semblent être des atouts pour démontrer la supériorité doctrinale de l'a-millénarisme. Mais si on les examine de plus près, [on constate que] ces affirmations souffrent d'un manque grave de confirmation.

Par exemple, quelques auteurs ont affirmé que le Concile d'Ephèse en 431 avait condamné la croyance en un millénium terrestre comme étant une superstition hérétique (14). Mais aucun des auteurs qui émettent cette affirmation, n'a cité un canon ou un décret attribué à ce concile, dont on puisse raisonnablement déduire cette assertion. L'ouvrage de référence de Norman P. Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils* [Les décrets des Conciles Œcuméniques] (1990), fournit les textes grecs et latins de tous les documents relatifs au Concile d'Ephèse, traduits en anglais. Non seulement ils ne contiennent pas une seule assertion de ce Concile condamnant la croyance en un millénium terrestre, mais il n'y a pas la moindre indication que la question du millénium soit jamais apparue comme un sujet de discussion au concile (15). L'affirmation est donc entièrement dénuée de fondement.

Affirmations concernant le Concile de Constantinople

L'autre concile de l'Eglise ancienne à avoir fait entrer le millénium dans le débat chrétien contemporain est le Concile de Constantinople qui se tint en 381. Tentant d'ébranler le pré-millénarisme, quelques auteurs ont affirmé que ce concile, connu également sous le nom de Deuxième Concile Œcuménique, avait depuis longtemps condamné la croyance selon laquelle, lors de l'eschaton [fin de l'histoire], le Christ régnerait sur la terre avec ses saints durant un millier d'années.

Par exemple, Alexander Mileant, évêque de l'Eglise Orthodoxe Russe à l'Etranger, écrivait récemment :

Les conceptions millénaristes de l'antiquité étaient surtout répandues chez les hérétiques. En condamnant l'hérétique Apollinarius [sic], le Deuxième Concile Œcuménique, en 381 de notre ère, condamnait son enseignement concernant le royaume millénaire du Christ. Pour mettre un terme à de futures tentatives d'introduire cet enseignement, les pères du Concile insérèrent dans le Credo ces mots concernant le Christ - « son règne n'aura pas de fin » (16).

En 1995, Averky Taushev écrivait de manière similaire:

« On devrait être conscient et se souvenir que le millénarisme a été condamné par le Deuxième Concile Œcuménique en 381; et donc y croire

aujourd'hui, au vingtième siècle, même partiellement, est tout à fait impardonnable. » (17).

Et encore:

Croire au millénarisme, même en tant qu'opinion privée, n'était plus permis après que l'Eglise, au Deuxième Concile Œcuménique de 381, eut condamné l'enseignement de l'hérétique Apollinaris sur le règne millénaire du Christ. La chose fut confirmée, à la même époque, par l'introduction, dans le Symbole de la Foi [le Credo], les mots « son règne n'aura pas de fin » (18).

En 1992, Columba Graham Flegg affirmait, de la même manière : « En 381, le Deuxième Concile Œcuménique (Constantinople I [sic]) condamna l'enseignement millénariste d'Apollinarius [sic] ainsi que sa christologie, et inséra dans le Credo les mots : « **et son règne n'aura pas de fin** » (19).

En résumé, ces auteurs affirment que les évêques rassemblés en Concile à Constantinople, en 381, ont condamné spécifiquement l'enseignement millénariste d'Apollinaire de Laodicée (mort en 390) ; et que, pour réfuter ses enseignements sur un règne millénaire du Christ, ils ont inséré dans le Credo les mots : « son règne n'aura pas de fin ».

La Christologie condamnée, pas le millénarisme

Que le Concile de Constantinople ait condamné les Apollinaristes ressort à l'évidence du premier canon de ce concile, mais le concile a-t-il bien condamné l'enseignement *millénariste* d'Apollinaire ? Le concile a inséré la phrase: « son règne n'aura pas de fin » dans le Credo de Nicée, mais la question de savoir si cet ajout avait pour but de stopper l'expansion du *millénarisme* mérite enquête. S'assurer du but pour lequel le concile a été convoqué aidera à apporter des réponses à ces questions.

Le Concile de Constantinople fut convoqué en raison des problèmes afférents à la trinité, à la christologie, et à la pneumatologie. En 325, le Concile de Nicée condamna l'arianisme, qui niait que le Fils soit de même essence que le Père. Mais durant la plus grande partie de la moitié du quatrième siècle, les Ariens ont occupé le siège épiscopal de Constantinople, spécialement durant le règne de l'empereur Valens. Après la mort de Valens, en 378, la tendance commença à s'inverser en faveur de ceux qui observaient la foi nicéenne, c'est-à-dire la croyance en la pleine divinité du Christ. L'année suivante, l'empereur Gratien nomma co-empereur son ancien général, Théodose. Théodose, qui adhérait à la foi nicéenne, accomplit l'une de ses premières tâches en 380. Il ordonna aux évêques orientaux de venir à Constantinople. Le but de ce rassemblement, aujourd'hui désigné comme le Deuxième Concile Œcuménique de 381, était d'assurer le triomphe de la foi nicéenne sur l'arianisme et ses ramifications, dont certains membres niaient la divinité du Saint Esprit (20). Le Canon 1 du concile montre que les 150 évêques présents adoptèrent le Symbole de Nicée et excommunièrent divers hérétiques dont les conceptions christologiques s'opposaient à la foi nicéenne. Cette excommunication incluait les Apollinaristes. On y lit :

La profession de foi des saints pères qui se sont rassemblés à Nicée, en Bithynie, ne doit pas être abrogée, et restera en vigueur. Toutes les hérésies seront anathématisées, et en particulier celle des Eunomiens et des Anoméens, celle des Ariens ou Eudoxiens, celle des semi-Ariens ou Pneumatomaques, celle des Sabelliens, celle des Marcelliens, celle des Photiniens et celle des Apollinaristes (21).

Le Concile de Constantinople a condamné et rejeté l'enseignement d'Apollinaire. Cependant, tous les hérétiques mentionnés dans le Canon 1 contredisaient de quelque manière la foi nicéenne concernant la doctrine de Dieu, et plus spécifiquement la nature et la relation du Fils et de l'Esprit Saint au sein de la divinité. Les Apollinaristes n'étaient pas une exception, Puisque, eux aussi, enseignaient une doctrine contraire à la foi de Nicée.

Selon J. N. D. Kelly, l'hérésie d'Apollinaire « consistait à refuser d'admettre la pleine humanité du Seigneur » (22). Et Kelly de poursuivre :

Tout d'abord, il [Apollinaire] se basait sur une anthropologie dichotomiste et enseignait que la nature humaine du Christ consistait simplement en un corps, la place de l'âme étant usurpée par le Verbe. Plus tard, devenu trichotomiste, il admit que le Christ possédait une âme animale en plus de son corps, mais il lui déniait une âme humaine dotée de raison (23).

En réponse à cette christologie défectueuse d'Apollinaire, le concile décida d'ajouter à son Symbole une phrase consistant en une version plus longue du Symbole de Nicée, quelque fois appelé Symbole de Nicée-Constantinople (24).

Une différence entre ce Symbole et la version plus courte du Symbole de Nicée, spécialement pertinente pour le problème qui nous occupe, consiste en une section élargie consacrée à la personne du Christ. Pour réfuter l'enseignement des Apollinaristes, le concile n'ajouta pas les mots « son règne n'aura pas de fin » ; il inséra la phrase « qui est descendu et s'est incarné de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie » (25). Par cette phrase, le concile signifiait que le Fils n'était pas seulement pleinement divin, mais aussi pleinement humain, un enseignement que refusaient les Apollinaristes (26).

Une lettre relative au Concile de Constantinople démontre que l'objet de l'anathème à l'encontre des Apollinaristes était leur christologie. Cette lettre, écrite au nom des cent cinquante évêques du concile fut envoyée à Rome. Après avoir condamné le blasphème des Eunomiens, des Ariens, et des Pneumatomaques qui divisaient l'essence de Dieu, les évêques traitèrent de la question des Apollinaristes, écrivant :

« Et nous gardons sans déformation les récits de l'assomption de l'humanité par le Christ, acceptant comme nous le faisons que l'économie de sa chair n'était pas dépourvue d'âme et d'esprit, ni imparfaite » (27).

Le Concile de Constantinople rejeta l'enseignement d'Apollinaire, selon lequel le Christ était dépourvu d'une âme humaine dotée de raison. C'est donc sa *christologie* que le concile rejetait, et non son eschatologie (28).

Concernant l'eschatologie d'Apollinaire, la confirmation de ses conceptions est difficile du fait que la majeure partie de ses ouvrages littéraires ont été

détruits. Si Apollinaire a enseigné le millénarisme, ses conceptions ont dû être consignées dans ses commentaires sur les prophètes, mais ces œuvres n'existent plus (29). Toutefois, des sources indépendantes de ses propres écrits indiquent qu'il professait probablement des sentiments millénaristes (30). Il s'agit des contemporains d'Apollinaire, Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze, qui l'accusaient de « réintroduire un "second judaïsme", en faisant sienne une espérance millénariste » (31). Par contre, au moins l'un des contemporains d'Apollinaire, Epiphane de Salamine, ne croyait pas qu'il enseignait le millénarisme (32).

Indépendamment du fait qu'Apollinaire ait été millénariste ou non, à s'en tenir aux textes du Concile de Constantinople, rien ne prouve que l'eschatologie d'Apollinaire ait jamais été discutée au Concile, et encore moins que son prétendu millénarisme ait fait l'objet d'une condamnation. Tels sont les faits : Le Concile de Constantinople a rejeté l'enseignement d'Apollinaire, et Apollinaire était probablement millénariste. Mais le Concile de Constantinople a rejeté la *christologie* d'Apollinaire, pas son millénarisme.

« Son règne n'aura pas de fin »

Pour ce qui est de savoir si le concile a inséré la phrase: « Son règne n'aura pas de fin » pour mettre un terme aux croyances millénaristes d'Apollinaire, c'est une autre question qui mérite considération. Le Concile de Constantinople a inséré cette phrase dans le Symbole de foi, mais selon les meilleures recherches en patristique ce fait n'a rien à voir avec les enseignements millénaristes d'Apollinaire. C'était plutôt une réaction à la *christologie* hétérodoxe de Marcel, un [évêque] du quatrième siècle, originaire d'Ancyre en Galatie. Les adeptes de ces enseignements étaient appelés "Marcelliens" dans le Canon 1 du concile.

Sur la question de la Trinité, Marcel enseignait que les distinctions dans la Divinité - le Père, le Fils, et le Saint Esprit - n'étaient pas éternelles, mais seulement temporelles. Dans une récente étude consacrée à Marcel, Joseph Lienhard a exposé la compréhension courante du Trinitarisme de Marcel:

La majorité des résumés courants de la théologie de Marcel suivent le même modèle. Dieu est une Monade. Dans le but de créer il s'épand en une Dyade et il est Père et Verbe. A un moment particulier de l'histoire, le Logos [Verbe] s'est incarné dans la Vierge Marie et, de ce fait, il est aussi devenu "Fils". Lors de la nuit de Pâques, le Christ a envoyé l'Esprit, et Dieu est alors devenu une Triade. A la fin du temps, le Christ remettra le Royaume au Père, et Dieu sera tout en tous, redevenant Monade. En d'autres termes, la Monade qui se déploie par étapes en une Triade, puis se contracte à nouveau en une Monade est considérée comme l'élément qui définit la théologie de Marcel (33).

En résumé, Marcel croyait qu'en vue de la création et du salut, le Dieu unique s'était étendu en deux [entités], le Père et le Fils. Puis ensuite, il s'était étendu en trois entités. A la fin du monde, quand le Fils aura remis toutes choses au Père, le Fils sera de nouveau absorbé au sein de la Divinité, si bien

qu'alors il sera à nouveau strictement un. Marcel basait cette croyance erronée en une Trinité temporaire sur 1 Co 15, 24-28, qui dit que le Fils remettra le royaume au Père et que Dieu sera tout en tous.

Plusieurs conciles locaux du quatrième siècle ont rejeté cet enseignement de Marcel comme contraire à l'Évangile, et inséré des affirmations dans leurs professions de foi pour contrecarrer spécifiquement cette théologie. En affirmant que le Fils a été engendré par le Père avant tous les âges, ces Symboles de foi contenaient déjà des affirmations que le Fils était éternel, au sens de toujours existant dans un passé éternel. Toutefois, pour mettre en garde contre l'enseignement de Marcel, les Églises estimaient maintenant nécessaire d'émettre une déclaration affirmant que le Fils de Dieu existera pour toujours et restera Dieu et Roi dans une éternité future. C'est dans ce contexte que le Concile de Constantinople a inséré la phrase : « Son règne n'aura pas de fin ».

On peut faire remonter l'évolution historique de cette insertion aux premier et troisième Symboles de foi proposés au synode d'Antioche en 341, quarante ans avant le Concile de Constantinople. Le premier Symbole dit :

« (Nous croyons) qu'Il a souffert, est ressuscité des morts, et est retourné au ciel ; qu'Il siège à la droite du Père, et reviendra pour juger les vivants et les morts, et [qu'Il] *reste Dieu et Roi pour toute l'éternité* ».

Le troisième Symbole professait en plus que le Fils unique du Père « reviendra avec gloire et puissance pour juger les vivants et les morts, et demeure pour toujours » (34) Dans ces Symboles de foi le point focal des phrases antimarcelliennes était la *Personne* du Fils et la ferme croyance qu'il demeurerait toujours.

Pour combattre l'enseignement de Marcel, un patriarche de l'Église de Jérusalem du milieu du quatrième siècle, nommé Cyrille, fit usage de la phrase de Luc 1, 33 – « Son règne n'aura pas de fin » (NASB [New American Standard Bible]) (35). Le 15^e Discours *Catéchétique* de Cyrille, montre clairement que l'insertion de cette phrase n'a rien à voir avec les enseignements d'Apollinaire, et tout à voir avec la christologie hétérodoxe de Marcel. Cyrille écrit :

Et si tu entends dire que le royaume du Christ doit avoir une fin, rejette cette hérésie ; c'est une autre tête du dragon, récemment surgie en Galatie. Un certain personnage a osé affirmer qu'après la fin du monde, le Christ ne régnera plus ; il a également osé dire que le Verbe étant venu du Père doit à nouveau être absorbé dans le Père, et ne plus exister ; il profère de tels blasphèmes pour sa propre perdition. Car il n'a pas écouté le Seigneur, qui dit : *Le Fils demeure pour toujours*. Il n'a pas écouté [l'ange] Gabriel qui dit : *Et il régnera sur la maison de Jacob pour toujours et son règne n'aura pas de fin* [...] David aussi dit quelque part : *Ton trône, ô Dieu, dure pour les siècles des siècles* [...] (36).

Cyrille n'a pas mentionné le nom de la personne qui enseignait cette hérésie, mais il dit qu'il était de Galatie, région où habitait Marcel. Pour combattre sa doctrine d'une Trinité temporaire, selon laquelle le Fils, est absorbé dans le

Père à la fin du monde, Cyrille cite quelques passages de l'Écriture qui affirment que le Fils demeurera pour toujours. L'un d'eux est Luc 1, 33. Se basant sur ces coutumes locales, quelques décennies plus tard, le Concile œcuménique de Constantinople a également inséré la phrase de Luc 1, 33 : « Son règne n'aura pas de fin » dans la version élargie du Symbole de Nicée.

Quelques spécialistes modernes de la patristique confirment que le concile a inséré cette phrase pour répondre à la théologie de Marcel et non à celle d'Apollinaire. John Voelker écrit que c'est toujours de Marcel qu'il est fait mention dans la « formulation du Symbole de Nicée-Constantinople de 381 : "et son règne n'aura pas de fin" » (37). De la même manière, Rebecca Lyman remarque que cette phrase « fut insérée dans le Symbole pour réfuter son interprétation [celle de Marcel] de 1 Corinthiens 15, 24-28 » (38).

En résumé, le Concile de Constantinople a inséré la phrase: « Son règne n'aura pas de fin » dans le Symbole. Mais son but n'était pas de stopper la diffusion du millénarisme d'Apollinaire. Elle n'a rien à voir ni avec Apollinaire, ni avec le millénarisme. Elle fut insérée comme une réfutation scripturaire de la christologie hétérodoxe de Marcel, qui enseignait que lors de l'eschaton [fin des temps] le Fils n'existerait plus.

Le millénarisme a-t-il été condamné au Concile de Constantinople ?

On a montré que dans leur effort pour ajouter des arguments historiques à leur rejet du pré-millénarisme, quelques auteurs contemporains avaient affirmé que le Concile de Constantinople de 381 avait condamné les croyances millénaristes d'Apollinaire et ajouté à son Symbole de foi « et son règne n'aura pas de fin » pour combattre la croyance littérale en un royaume millénaire du Christ. Cependant, il a été démontré que le concile ne s'est pas opposé aux partisans d'Apollinaire en raison de leur croyance en un millénium terrestre, mais à cause de leur christologie erronée. Dans l'apollinarisme, l'humanité du Christ était dénuée d'une âme pleinement dotée de raison, et les évêques du concile considérèrent cette perception du Christ comme incompatible avec le Nouveau Testament. En outre, l'insertion dans le Symbole, faite par le concile, de la phrase de Luc 1, 33 « son règne n'aura pas de fin » n'avait rien à voir avec le millénarisme d'Apollinaire. C'était plutôt un moyen pour des chrétiens du quatrième siècle, de se prémunir contre la fausse christologie de Marcel d'Ancyre, qui enseignait de manière erronée que lors de l'eschaton, Dieu le Fils cesserait d'exister en tant que Personne distincte dans la Trinité.

Cela n'implique pas pour autant que les évêques présents au Concile de Constantinople, qui venaient tous de la partie orientale de l'empire, étaient favorables au millénarisme, car ce n'était pas le cas. Alors que beaucoup de pères de l'Église des deuxième et troisième siècles avaient des croyances millénaristes, vers la fin du quatrième siècle, le millénarisme était en général défavorablement perçu en Orient. Toutefois, le fait que beaucoup de pères de l'Église orientale estimaient erronée la croyance en un millénarisme littéral est une chose ; dire que le concile œcuménique de Constantinople a condamné le millénarisme, en est une autre.

Le savant exégète du dix-septième siècle, Cornelius a Lapide, qui n'était pas pré-millénariste, disait qu'il n'avait pu trouver un ancien concile qui ait condamné le millénarisme comme hérétique (39). Plus récemment, Desmond Birch opérait une sage distinction entre la christologie d'Apollinaire, qui fut condamnée au Concile de Constantinople, et ses enseignements millénaristes qui ne furent « pas officiellement condamnés » au concile (40). Le Concile de Constantinople a-t-il condamné le millénarisme ? La réponse est « Non ».

Les conciles postérieurs à propos du Millenium

Vers la fin de l'époque patristique, le millénarisme tomba dans un discrédit croissant. Beaucoup croyaient que ses origines étaient suspectes – cette croyance en un millenium littéral avait sa source dans des écrits apocryphes juifs, dans ceux du gnostique Cérinthe, ou du père de l'Eglise peu instruit, Papias (41). D'autres exprimaient leur désapprobation en disant que les attentes millénaristes se concentraient dans la mauvaise direction, sur la chair et le monde plutôt que sur le ciel et le monde à venir. Ils considéraient qu'en croyant que, dans le royaume millénaire, on continuerait de manger, boire, se marier et engendrer des enfants, le millénarisme contredisait l'enseignement de Jésus, selon lequel il n'y a pas de mariage après la résurrection (Mt 22, 30), ainsi que l'affirmation de Paul selon laquelle « le royaume de Dieu n'est pas une affaire de nourriture ni de boisson » (Rm 14, 17). D'autres encore croyaient que le millénarisme, avec sa conception d'un futur temple à Jérusalem assorti de sacrifices animaux, était un retour aux pratiques de l'Ancien Testament, aux ombres [des choses à venir] qui avaient déjà été accomplies dans le Christ (42).

Au début du Moyen-Âge, quelques auteurs chrétiens associèrent millénarisme et hérésie (43). Cependant, l'espoir d'un royaume millénaire survécut en Orient dans certains cercles syriens, et en Occident dans la croyance en un temps de repos pour les saints après la mort de l'Antichrist (44). Le millénarisme reprit vie à la fin du Moyen-Âge sous l'influence des écrits de l'Abbé Joachim de Flore et de ses disciples (45). Plus tard, certains exégètes protestants du dix-septième siècle le vulgarisèrent dans leurs communautés de foi respectives (46).

Quant aux anciens conciles, aucun n'a traité explicitement de la croyance en un royaume millénaire terrestre. Cela a déjà été montré dans le cas du Premier Concile de Constantinople en 381, et dans celui du Concile d'Ephèse en 430. Le Deuxième Concile de Constantinople, en 553, excommunia quiconque tenait que le royaume du Christ aurait une fin, mais comme l'insertion ancienne de Luc 1, 33 dans le Symbole de foi, cette déclaration ne visait pas les croyances millénaristes (47). Dans ce cas précis, elle était dirigée contre la conception origéniste cyclique du temps et la croyance à une future absorption de toutes choses en Dieu. Les origénistes croyaient que Dieu avait créé de toute éternité une succession d'âges, et que le résultat de cette succession et du retour de nouveaux mondes serait un monde constitué uniquement d'« intellects ». Alors, Dieu serait « tout en tous » et tous les êtres humains, anges, et même Satan

cesseraient d'être des ennemis de Dieu. Les adversaires des origénistes croyaient que de tels enseignements impliquaient que le royaume du Christ finirait un jour, et donc, que le Fils était inférieur au Père (48). Par conséquent, ils incluaient l'excommunication mentionnée ci-dessus. Selon l'étude de la controverse origénienne d'Elizabeth Clark, les anti-origénistes tenaient le raisonnement suivant « Si le règne du Christ devait finir, il en serait de même de sa divinité, et alors il cesserait d'être un seul Dieu » (49). Comme le Canon 1 du Concile de Constantinople en 381, la cible de l'excommunication était une christologie erronée.

Durant la controverse iconoclaste du huitième siècle, un concile ecclésial se réunit à Hiereia en 754. Convoqué par des iconoclastes qui s'opposaient à la pratique byzantine de représenter les saints par des fresques et des statues, le concile adopta le Canon 18, qui déclare :

Si quelqu'un ne confesse pas la résurrection des morts, le jugement et la rétribution, selon le mérite de chaque homme qui sera jugé par les justes balances de Dieu, et s'il [ne confesse pas] que le châtiment est sans fin comme l'est le règne des cieux, qui consiste en la jouissance de Dieu – car le royaume de Dieu n'est pas affaire de nourriture ni de boisson, mais de justice et de paix et de joie dans l'Esprit Saint, comme [l'enseigne] l'Apôtre [Paul] – qu'il soit anathème (50).

Interprétant la finalité de cette excommunication, Stephen Gero a suggéré que, pour les iconoclastes, la pratique de leurs adversaires consistant à installer des images de saints, dépourvues de vie, avait des implications négatives sur l'eschatologie. Par exemple, si l'on venait à penser que les saints, avec toutes leurs vertus, pouvaient être représentés en peinture ou par des statues, une telle croyance équivaldrait à refuser aux saints la gloire qu'ils auront aux yeux de Dieu, lors de la résurrection, et dans le royaume céleste du Christ (51). Comme dans le cas des conciles mentionnés plus haut, les croyances millénaristes n'étaient pas visées par l'offensive qui eut lieu au Concile de Hiereia. Cependant, parmi tous les décrets des anciens conciles, sa description du royaume, dans le Canon 18, comme étant une jouissance spirituelle sans fin de Dieu, plutôt qu'un règne terrestre de mille ans, est peut-être ce qu'il y a de plus proche de l'approbation d'une position ressemblant à de l'a-millénarisme. Mais ce n'est certainement pas une condamnation du millénarisme. Le Concile de Hiereia a finalement été supplanté par le Concile de Nicée de 787, favorable aux icônes, avec pour résultat que ses canons eurent une influence minime dans l'histoire chrétienne postérieure.

Selon le théologien et historien de l'Eglise, Jaroslav Pelikan, les croyances millénaristes ont échappé à une excommunication officielle par tous les anciens conciles parce qu'ils n'ont pas répudié le Symbole de la foi (52). De même, mes recherches sur les canons de l'Eglise ancienne ne m'ont pas permis de découvrir qu'ils aient condamné le millénarisme.

Les savants chrétiens qui cherchent à utiliser les anciens Symboles de foi et les conciles pour dénigrer la croyance contemporaine en un millenium pris au pied de la lettre trouveront un réservoir de remarques condamnatoires, plus prometteur, dans les Symboles de foi protestants du seizième siècle, par

exemple, dans la Seconde Confession Helvétique des Calvinistes et dans une ancienne version des Articles de la Religion de l'Eglise d'Angleterre (53). Des déclarations caustiques contre le millénarisme ont aussi été émises au siècle dernier dans quelques publications catholiques romaines (54). Mais ni le Concile de Constantinople en 381, ni aucun des conciles œcuméniques de l'Eglise ancienne n'ont condamné explicitement le millénarisme.

Notes

1. Une part de cet article a fait l'objet d'une communication intitulée "Gospel Proclamation and the Millennium: Did the Council of Constantinople Condemn Chiliasm?" [Prédication de l'Évangile et Millénium : Le Concile de Constantinople a-t-il condamné le Millénarisme ?], à la convention régionale du Middle West de l'Evangelical Theological Society, qui s'est tenue au Wheaton College, les 22 et 23 mars 2002.
2. Charles L. Feinberg, *Premillennialism or Amillennialism?* (Chicago: Moody, 1961); John F. Walvoord, *The Millennial Kingdom* (Grand Rapids, MI: Zondervan, 1959).
3. Robert Clouse, ed., *The Meaning of the Millennium: Four Views* (Downers Grove, IL: InterVarsity, 1977).
4. Stanley J. Grenz, *The Millennial Maze: Sorting Out Evangelical Options* (Downers Grove, IL: InterVarsity, 1992).
5. Gary D. Long, *Context: Evangelical Views on the Millennium Examined* (Charleston, SC: Great Unpublished, 2001). Imprimé pour les Sovereign Grace Ministries du Colorado [Ministères de la Souveraine Grâce, voir [l'article de Wikipedia](#)].
6. Catherine Wessinger, *How the Millennium Comes Violently* (New York: Seven Bridges, 2000); Wessinger, *Millennialism, Persecution, and Violence: Historical Cases* (Syracuse, NY: Syracuse University Press, 2000); R. J. McKelvey, *The Millennium and the Book of Revelation* (Cambridge, England: Lutterworth, 1999), 17-18.
7. Des études des mouvements millénaristes figurant dans Richard A. Landes, ed., *Encyclopedia of Millennialism and Millennial Movements* (New York: Routledge, 2000), sont fréquemment mentionnées dans la publication interdisciplinaire, *Journal of Millennial Studies*, périodique publié par le The Center for Millennial Studies de L'Université de Boston.
8. Sur des bases scripturaires, Kim Riddlebarger, *A Case for Amillennialism: Understanding the End Times* (Grand Rapids, MI: Baker, 2003); Robert L. Thomas, "The Kingdom of Christ in the Apocalypse," and Kenneth L. Barker, "Premillennialism in the Book of Daniel," in Richard L. Mayhue and Robert L. Thomas, eds., *The Master's Perspective on Biblical Prophecy* (Grand Rapids, MI: Kregel, 2002), 140-64, 209-28; David J. Englesma, *Christ's Spiritual Kingdom: A*

Defense of Reformed Amillennialism (Redlands, CA: Reformed Witness, 2001); Donald Garlington, "Reigning with Christ: Revelation 20:1-6 and the Question of the Millennium," *Reformation and Revival* 6 (1997): 53-100; Jeffrey L. Townsend, "Is the Present Age the Millennium?" et John F. Walvoord, "Is Satan Bound?" in Roy B. Zuck, ed., *Vital Prophetic Issues* (Grand Rapids, MI: Kregel, 1995), 68-82, 83-95.

9. Sont du nombre: l'auteur de l'Épître de Barnabas, Papias, Justin Martyr, Théophile, Méliton de Sardes, Irénée, Tertullien, Julius Africanus, Commodien, Lactance, Népos, Méthode, Victorin, et Apollinaire.

10. Paul L. King, "Premillennialism and the Early Church," in K. Neill Foster and David E. Fessenden, eds., *Essays in Premillennialism* (Camp Hill, PA: Christian Publications, 2002), 1-12 at 8.

11. Mark Hitchcock, *101 Answers to the Most Asked Questions About the End Times* (Sisters, OR: Multnomah, 2001), 20; Grant R. Jeffrey, *Triumphant Return: The Coming Kingdom of God* (Toronto, Canada: Frontier Research Publications, Inc., 2001), 56; Tim LaHaye, *Revelation Unveiled* (Grand Rapids, MI: Zondervan, 1999), 331; Larry Crutchfield, "The Blessed Hope and the Tribulation in the Apostolic Fathers," in Thomas Ice and Timothy Demy, *When the Trumpet Sounds* (Eugene, OR: Harvest House, Factor (New York: University Press of America, 1992), 188; Harold W. Hoehner, "Evidence from Revelation 20," in Donald K. Campbell and Jeffrey L. Townsend, eds., *A Case for Premillennialism: A New Consensus* (Chicago: Moody, 1992), 235-62 at 243.

12. Charles E. Hill, *Regnum Caelorum: Patterns of Millennial Thought in Early Christianity*, 2nd ed. (Grand Rapids, MI: Eerdmans, 2001), 249. La première édition a été publiée en 1992.

13. Avant Hill, la thèse de maîtrise de Alan Patrick Boyd ["A Dispensational Premillennial Analysis of the Eschatology of the Post-Apostolic Fathers (Until the Death of Justin Martyr)," (Dallas Theological Seminary, 1977)] a mis en question l'assertion selon laquelle « le pré-millénarisme est la foi historique de l'Eglise ». Cette étude conclut qu'il « faut voir un a-millénarisme séminal, et non un pré-millénarisme dispensationnaliste naissant, dans l'eschatologie de cette époque » (p. 91). D. H. Kromminga [*The Millennium in the Early Church* (Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1945), 29-50] a aussi objecté contre l'affirmation selon laquelle la quasi-totalité de l'Eglise ancienne était pré-millénariste.

14. Andrew Bradstock, "Millenarianism in the Reformation and the English Revolution," in Stephen Hunt, ed., *Christian Millenarianism from the Early Church to Waco* (Indianapolis, IN: Indiana University Press, 2001), 77-87 at 77; Eugene Weber, *Apocalypses: Prophecies, Cults, and Millennial Beliefs through the Ages* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999), 147; McKelvey, *The Millennium and the Book of Revelation*, 14; Grant Underwood, *The Millenarian World of Early Mormonism* (Chicago: University of Illinois Press, 1993), 17; William Alnor, *Soothsayers of the Second Advent* (Old Tappan, NJ: Fleming H. Revell, 1989), 55; Walter Price, *The Coming Antichrist* (Chicago: Moody, 1974), 27; Peter Toon, Puritans, *The Millennium and the Future of Israel: Puritan*

Eschatology 1600 to 1660 (London: James Clarke, 1970), 17; André Feuillet, *The Apocalypse* (Staten Island, NY: Alba House, 1965), 119.

15. Norman P. Tanner, ed., *Decrees of the Ecumenical Councils*, Vol. 1 (Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1990), 37-74.

16. Alexander Mileant, "The End of the World and Eternal Life... Addendum: The Inconsistency of Chiliasm" (La Canada, CA: Holy Trinity Orthodox Mission, 2001). Online at <http://www.fatheralexander.org>.

17. Averky Taushev, "Sermon on 'Neo-Chiliasm'" in his *The Apocalypse in the Teachings of Ancient Christianity* (Platina, CA: St. Herman of Alaska Brotherhood, 1995), 288.

18. Taushev, *The Apocalypse in the Teachings of Ancient Christianity*, 258.

19. Columba Graham Flegg, '*Gathered Under Apostles*' *A Study of the Catholic Apostolic Church* (Oxford, England: Clarendon, 1992), 295.

20. Recent literature on the Council of Constantinople I includes Norman P. Tanner, *The Councils of the Church: A Short History* (New York: Crossroad, 2001); J. N. D. Kelly, *Early Christian Doctrines*, 5th rev. ed. (London: A & C Black, 1977; New York: Continuum, 2000); Peter L'Huillier, *The Church of the Ancient Councils: The Disciplinary Work of the First Four Ecumenical Councils* (Crestwood, NY: St. Vladimir's Seminary Press, 1996); Paul Onica, "The Council of Constantinople," *Affirmation and Critique* 1 (1996): 45-6; Ignacio Ortiz de Urbina, *Nicée et Constantinople* (trans. Francesco Masiello. Vatican City: 19 Libreria Editrice Vaticana, 1994); Frances Young, *The Making of the Creeds* (London: SCM Press, Ltd., 1991).

21. Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils*, 1: 31. An English translation of Canon 1 is also in NPNF, 2nd series, 14:172.

22. J. N. D. Kelly, *Early Christian Creeds*, 3rd ed. (New York: Longmans, 1972, 1981), 334.

23. Kelly, *Early Christian Creeds*, 334. Parmi les auteurs qui ont publié des études sur Apollinaire on trouve Kelly McCarthy Spoerl, "The Liturgical Argument in Apollinaris: Help and Hindrance on the Way to Orthodoxy," *Harvard Theological Review* 91 (1998): 127-52; McCarthy Spoerl, "Apollinarian Christology and the Anti-Marcellan Tradition," *Journal of Theological Studies* 45 (1994): 545-68; Ekkehard Muhlenberg, "Zur exegetischen Methode des Apollinaris von Laodicea," in Johannes von Oort and Ulrich Wickert, eds., *Christliche Exegese zwischen Nicaea und Chalcedon* (Kampen, Netherlands: Kok Pharos, 1992), 132-47; Rowan Greer, "The Man from Heaven: Paul's Last Adam and Apollinaris' Christ," in William S. Babcock, ed., *Paul and the Legacies of Paul* (Dallas, TX: Southern Methodist University Press, 1990), 165-82.

24. F. L. Cross and E. A. Livingstone, eds., *The Oxford Dictionary of the Christian Church*, 3rd ed. (New York: Oxford University Press, 1997), 1145-6.

25. Kelly, *Early Christian Creeds*, 333.

26. Le Concile de Chalcédoine (451) était même plus explicite, qui disait: « Cet être identique est réellement dieu [*sic*] et réellement homme, avec une âme

dotée de raison et un corps ». John H. Leith, ed., *Creeds of the Churches*, Revised ed. (Atlanta, GA: John Knox, 1973), 35-6.

27. Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils*, 1: 28.

28. Charles Joseph Hefele, *A History of the Councils of the Church from the Original Documents*, 5 vols. (1883-1886; reprinted New York: AMS Press, 1972), 2:348.

29. Johannes Quasten, *Patrology*, Vol. 3 (Westminster, MD: Christian Classics, 1986), 377-8.

30. E. Prinzivalli, "Il millenarism in Oriente da Metodio ad Apollinare," *Annali di storia dell'esegesi* 15 (1998):138-51; Desmond A. Birch, *Trial, Tribulation & Triumph Before, During, and After Antichrist*(Santa Barbara, CA: Queenship, 1996), lxi, no. 30: « L'hérétique Apollinaire... fut le dernier avocat oriental majeur du Millénarisme [sic]. »

31. Brian Daley, "Chiliasm," in Everett Ferguson, ed., *Encyclopedia of Early Christianity*, 2nd ed., 2 vols. (New York: Garland, 1997), 1:240. Des objections des contemporains d'Apollinaire à son millénarisme présumé figurent dans Basile de Césarée, Lettres 263.4 and 265.2 in FC 28:241,245-248; et Gregoire de Nazianze, Lettres 101.63-65 and 102.14 in SC [Sources Chrétiennes] 208: 65, 77; Carminum liber 2.1.30 in PG 37:1296-1297.

32. Epiphanius of Salamis, *Panarion* 77.36.5 in Philip R. Amidon, trans., *The Panarion of St. Epiphanius, Bishop of Salamis* (New York: Oxford University Press, 1990), 346: « D'autres ont prétendu que le vieil homme [Apollinaire] avait dit que, lors de la première résurrection nous aurons une période de mille ans durant laquelle nous vivrons de la même manière qu'actuellement, pour que nous observions la loi et les autres choses et tous les usages existant dans le monde, afférents au mariage et à la circoncision et tout le reste. Toutefois nous ne croyons pas un instant qu'il ait enseigné cela, mais certains ont affirmé qu'il l'avait dit. »

33. Joseph T. Lienhard, *Contra Marcellum: Marcellus of Ancyra and Fourth-Century Theology* (Washington, D. C. : Catholic University of America Press, 1999), 49-50. Toutefois, Lienhard a un avis différent à propos de cette compréhension traditionnelle de la théologie de Marcel [d'Ancyre]. Autres études récentes sur Marcel: Alastair H. B. Logan, "Marcellus of Ancyra, defender of the faith against Heretic – and pagans," *Studia Patristica* 37 (2001):550-64; Logan, "Marcellus of Ancyra (Pseudo-Anthimus), 'On the Holy Church'. Text, Translation, and Commentary," *Journal of Theological Studies* 51 (2000): 81-112; Logan, "Marcellus of Ancyra on Origen and Arianism," in Wolfgang A. Bienert et Uwe Kuhneweg, eds., *Origenia Septima* (Louvain: Peeters, 1999), 156-63; Logan, "Marcellus of Ancyra and the Councils of AD 325: Antioch, Ancyra, and Nicaea," *Journal of Theological Studies* 43 (1992): 428-46.

34. Hefele, *A History of the Councils of the Church* 2:76, 79-80.

35. Lienhard, *Contra Marcellum*, 196.

36. Cyril of Jerusalem, *Catechetical Lectures* 15:27-28, NPNF, 2nd series 7:289.

37. John Voelker, recension du *Contra Marcellum* de Joseph T. Lienhard, *Journal of Early Christian Studies* 8:1 (2000):120-121 at 120.
38. Rebecca Lyman, "Marcellus of Ancrya" in Ferguson, *Encyclopedia of Early Christianity*, 2:713-4.
39. Cornelius a Lapide, *Commentaria in Apocalypsin S. Joannis 20:1-2*. In *Cornelius a Lapide, Commentaria in Scripturam Sacram*, Vol. 21 (Paris: Apud Ludovicum Vivès, Bibliopolam Editorem, 1875), 346. « Et donc, telle est l'erreur des Millénaristes. Je n'ose pas dire hérésie parce que je n'ai découvert aucun passage clair de l'Écriture ni des Décrets des Conciles où cette opinion soit condamnée comme hérétique. » Les italiques sont de moi. Selon J. R. Armogathe ["Per Annos Mille: Cornelius a Lapide and the Interpretation of Revelation 20:2-8" in Karl A. Kottman, ed., *Millenarianism and Messianism in Early Modern European Culture*, Vol. 2 (Boston, MA: Kluwer Academic Publishers, 2001), 45-51 at 49], « Cornelius affirme que [le millénarisme] est une erreur, qu'il ne réputait pas hérétique du fait que les Conciles ne l'avaient jamais fait... »
40. Birch, *Trial, Tribulation & Triumph*, lxi, note 30.
41. Sur la relation du millénarisme chrétien ancien aux anciens écrits juifs tels 1 Enoch, 2 Esdras, et 2 Baruch, voir Charles E. Hill, "Cerinthus, Gnostic or Chiliast? A New Solution to an Old Problem," *Journal of Early Christian Studies* 8 (2000): 135-72 at 165, no. 84; John Bray, *The Early Church and the Millennium* (Lakeland, FL: John Bray Evangelistic Association, 2000), 6; Paula Fredriksen, "Apocalypse and Redemption in Early Christianity from John of Patmos to Augustine of Hippo," *Vigilae Christianae* 45 (1991): 151-83 at 152, 169, no. 7, 9; Michael Kalafian, "Historical Overview of the Millennium," chapter one of his *The Prophecy of the Seventy Weeks of the Book of Daniel* (New York: University Press of America, 1991), 23-52 at 35-6; Robert L. Wilken, "Early Christian Chiliasm, Jewish Messianism, and the Idea of the Holy Land," *Harvard Theological Review* 79 (1986): 298-307. Sont aussi utiles encore : Jean Daniélou, "Millenarianism," chapter fourteen in his *The Theology of Jewish Christianity* (trans. John A Baker. Chicago: Henry Regnery, 1964), 377-404; et Léon Gry, *Le millénarisme dans ses origines et son développement* (Paris: Alphonse Picard et Fils, 1904), 9-32.
42. Dionysius of Alexandria, *On the Promises* 3; Origen, *On First Principles* 2.9.2; Eusebius, *Hist. eccl.* 3.28; 3.39; 7.24; Epiphanius, *Panarion* 77.38; Basil of Caesarea, *Letters* 263.4; 265.2; Gregory of Nazianzus, *Letters* 101.63-5; 102.14; *Carminum liber* 2.1.30; Gregory of Nyssa, *Letters* 3.24; and Jerome, *Epistle* 49. Une liste complète des nombreuses déclarations anti-millénaristes de Jérôme figure dans Hellel Newman, "Jerome's Judaizers" *Journal of Early Christian Studies* 9 (2001):421-52. Hans Beitenhard ["The Millennial Hope in the Early Church," *Scottish Journal of Theology* 6 (1953): 12-30 at 17] a aussi évoqué le combat de l'Église ancienne contre le Montanisme et le Marcionisme en tant que facteurs ayant influencé son rejet du millénarisme.
43. Isidore of Seville, *Book on Heresies*, 9. PLS 4:1816; Beatus of Liebana, *Twelve Books on the Apocalypse*, Book 11, cited in Bernard

McGinn, *Visions of the End: Apocalyptic Traditions in the Middle Ages* (New York: Columbia University Press, 1979, 1999), 78-9.

44. Dans la tradition syrienne, on trouve une forme claire de millénarisme dans les écrits d'Etienne Bar Sudaili. Voir A.L. Frothingham, Jr., *Stephen Bar Sudaili the Syrian Mystic and The Book of Hierotheos* (Leyden: Brill, 1886), 35-43. Sur la manière dont le millénarisme a survécu en Occident, voir Robert E. Lerner, "The Medieval Return to the Thousand-Year Sabbath," in Richard K. Emmerson and Bernard McGinn, eds., *The Apocalypse in the Middle Ages* (Ithaca, NY: Cornell University Press, 1992), 51-71; Lerner, "Refreshment of the Saints: The Time After Antichrist as a Station for Earthly Progress in Medieval Thought," *Traditio* 32 (1976): 97-144.

45. Eugen Weber, *Apocalypses: Prophecies, Cults, and Millennial Beliefs through the Ages* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999), 41-60; Marjorie Reeves, *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages: A Study in Joachimism* (Notre Dame, IN: University of Notre Dame Press, 1993); Bernard McGinn, *The Calabrian Abbot: Joachim of Fiore in the History of Western Thought* (New York: Macmillan, 1985); William A. BeVier, "Chiliasm in the Later Middle Ages," thèse de maîtrise (Dallas Theological Seminary, 1955).

46. Kottman, *Millenarianism and Messianism in Early Modern European Culture*; Bradstock, "Millenarianism in the Reformation and English Revolution;" Howard Hotson, *Paradise Postponed: Johann Heinrich Alsted and the Birth of Calvinist Millenarianism* (Boston: Kluwer, 2000); Francis X. Gumerlock, *The Day and the Hour: A Chronicle of Christianity's Perennial Fascination with Predicting the End of the World* (Powder Springs, GA: American Vision, 2000), 145-93; Frederic J. Baumgartner, *Longing for the End: A History of Millennialism in Western Civilization* (New York: St. Martin's Press, 1999); Jerry L. Summers, "Millennialism, Globalization, and History," *Fides et Historia* 31 (1999), 1-11; B. S. Capp, "The Millennium and Eschatology in England," *Past and Present* 57 (1972): 156-62; James A. De Jong, *As the Waters Cover the Sea: Millennial Expectations in the Rise of Anglo-American Missions 1640-1810* (Kampen: J.H. Kok, 1970).

47. Hefele, *A History of the Councils of the Church*, 4:228.

48. Epiphanius, *Panarion*, Preface, 64.

49. Elizabeth Clark, *The Origenist Controversy: The Cultural Construction of an Early Christian Debate* (Princeton, NJ: Princeton University Press, 1992), 108-112 at 112. Cf. Aloys Grillmeier, "The Twofold Condemnation of the Origenists," chapter three in his *Christ in the Christian Tradition*, Vol. 2, Part 2 (trans. John Cawte and Pauline Allen. London: Mowbray, 1995), 385-410; John Meyendorff, "The Origenist Crisis of the Sixth Century," chapter three of his *Christ in Eastern Christian Thought* (Crestwood, NY: St. Vladimir's Seminary Press, 1975), 47-68.

50. Quoted in Stephen Gero, *Byzantine Iconoclasm During the Reign of Constantine V. Corpus Christianorum Orientalium 384* (Louvain: Secrétariat du Corpus SCO, 1977), 91-2.

51. Gero, *Byzantine Iconoclasm*, 107-8. Cf. Canon 16 & 17 en page 91.

52. Jaroslav Pelikan, *The Christian Tradition: A History of the Development of Doctrine*. Vol. 1: The Emergence of the Catholic Tradition (100-600) (Chicago: University of Chicago Press, 1971), 129.

53. Forty-Two Articles of Religion of the Church of England (1553): « XLI. Hérétiques appelés Millénaristes. Ceux qui s'emploient à remettre en vigueur la fable des hérétiques appelés Millénaristes, qui s'opposent à la sainte Ecriture, et se jettent la tête la première dans un radotage judaïque. » Cité dans Bryan W. Ball, *A Great Expectation: Eschatological Thought in English Protestantism to 1660* (Leiden: Brill, 1975), 244-5. Second Helvetic Confession (1566): « En outre, nous condamnons les rêveries juives, selon lesquelles, avant le jour du jugement, il y aura un âge d'or sur la terre, et les saints posséderont les royaumes du monde, tandis que leurs ennemis maudits seront foulés aux pieds ; car la vérité évangélique (Matt. xxiv. And xxv, Luke xxi), et la doctrine évangélique (dans la Deuxième Epître aux Thessaloniens, ii, et dans la Deuxième Epître à Timothée iii. Et iv.) enseignent à l'évidence tout autre chose. » Philip Schaff, ed., *The Creeds of Christendom*, 3 vols. (1877. Reprinted, Grand Rapids, MI: Baker, 1993), 3:853.

54. Décret du Saint Office (1944): « Millénarisme (Chiliasme). « In recent times on several occasions this Supreme Sacred Congregation of the Holy Office has been asked what must be thought of the system of mitigated Millenarianism, which teaches, for example, that Christ the Lord before the final judgment, whether or not preceded by the resurrection of the many just, will come visibly to rule over this world. The answer is: The system of mitigated Millenarianism cannot be taught safely. » In Henry Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma* (St. Louis, MO: B. Herder Book Co., 1957), 625.

[Je donne ici la traduction française que j'ai faite de l'intégralité de ce décret dans mon article intitulé « [Le 'millénarisme' d'Irénée a-t-il été condamné par le Catéchisme de l'Eglise catholique ?](#) » qui figure en ligne sur mon site rivtsion.org] « *Ce n'est pas la première fois, ces derniers temps, qu'il a été demandé à cette Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office ce qu'il faut penser du système du millénarisme mitigé, qui enseigne que le Christ Seigneur, avant le jugement final, viendra de façon visible sur cette terre pour régner, la résurrection d'un bon nombre de justes ayant eu lieu ou non. La chose ayant donc été soumise à examen à la réunion plénière de la IVe férie [jeudi], le 19 juillet 1944, les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux préposés à la garde de la foi et des mœurs, après qu'eut eu lieu le vote des Révérendissimes Consultants, ont décrété qu'il fallait répondre que le système du millénarisme mitigé ne peut être enseigné sans danger (tuto doceri non posse). Et la Ve férie suivante [vendredi], le 20 des mêmes mois et année, notre Saint Pontife, le Pape Pie XII, par la divine Providence, dans l'audience habituelle accordée à l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé cette réponse des Éminentissimes Pères, l'a confirmée et a ordonné qu'elle devienne de droit public. Donnée à Rome, du Palais du Saint-Office, le 21 juillet 1944. ».]*

Catechism of the Catholic Church, 2nd ed. (1997): “The Antichrist’s deception already begins to take shape in the world every time the claim is made to realize within history that messianic hope which can only be realized beyond history through the eschatological judgment. The Church has rejected even modified forms of this falsification of the kingdom to come under the name of millenarianism, especially the ‘intricately perverse’ political form of a secular messianism.” *Catechism of the Catholic Church*, 2nd ed. (Vatican City: Libreria Editrice Vaticana, 1997), 177.

[Comme ci-dessus, je crois utile de donner ici le texte français des deux passages afférents à cette problématique, tels qu’ils figurent dans le *Catéchisme de l’Eglise Catholique*. Edition définitive avec guide de lecture. Diffusion et distribution exclusives : éditions Racine (Bruxelles) et Fidélité (Namur), octobre 1998, pp. 149-150, et reproduits dans la version en ligne de mon article précité.

« *(L’Epreuve ultime de l’Eglise). § 675. Avant l’avènement du Christ, l’Eglise doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants (cf. Lc 18, 8 ; Mt 24, 12). La persécution qui accompagne son pèlerinage sur la terre (cf. Lc 21, 12 ; Jn 15, 19, 20) dévoilera le « mystère d’iniquité » sous la forme d’une imposture religieuse apportant aux hommes une solution apparente à leurs problèmes au prix de l’apostasie de la vérité. L’imposture religieuse suprême est celle de l’Anti-Christ, c’est-à-dire celle d’un pseudo-messianisme où l’homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair (cf. 2 Th 2, 4-12 ; 1 Th 5, 2-3 ; 2 Jn 7, 1 Jn 2, 18.22).*

§ 676. *Cette imposture antichristique se dessine déjà dans le monde chaque fois que l’on prétend accomplir dans l’histoire l’espérance messianique qui ne peut s’achever qu’au-delà d’elle à travers le jugement eschatologique ; même sous sa forme mitigée, l’Eglise a rejeté cette falsification du Royaume à venir sous le nom de millénarisme (cf. DS 3839), surtout sous la forme politique d’un messianisme sécularisé, « intrinsèquement perverse » (cf. Pie XI, enc. « Divini Redemptoris » condamnant le « faux mysticisme » de cette « contrefaçon de la rédemption des humbles » ; GS 20-21). »].*

© Francis X. Gumerlock